

*" Association de Défense contre la mer en Baie d'Authie"
SOS Baie d'Authie*

MOITEL Daniel
Vice Président de l'ADCMBA
-- rue du Maréchal de Lattre de Tassigny
62600 Berck
dmassobaie@orange.fr

Berck, le 8 avril 2013

Assises de la mer et du littoral
Contribution sur la recomposition spatiale des zones arrières maritimes

Je voudrais revenir sur le bref échange que j'ai eu sur la recomposition spatiale et le recul stratégique lors du séminaire de Boulogne sur mer, en prenant comme exemple les estuaires picards.

La recomposition spatiale et le recul stratégique sont deux notions qui, bien qu'apparemment voisines, peuvent correspondre à des contextes complètement différents. Le repli stratégique peut être rapidement mis en œuvre dans des zones poldérisées non bâties afin de permettre par exemple une expansion contrôlée de la répartition des eaux, avec un effet de chasse au descendant. La recomposition spatiale est une stratégie de recul au long terme impactant des territoires bâtis avec des activités économiques. Eu égard à son coût il est nécessaire de tout mettre dans la balance et d'étudier si un investissement périodique supportable ne permet pas de continuer à vivre dans un environnement géologique maîtrisé. Ce qui n'est pas la « mode » actuellement.

Le discours systématique consistant à dire qu'il faut laisser faire la nature est insupportable aux riverains qu'on prend de haut pour des ignares et qui en ressentent une profonde injustice. Nous allons le voir à partir d'exemples pris dans notre secteur maritime, en rappelant que dans notre pays et chez nos proches voisins, l'homme accompagne et modèle la nature depuis toujours et que les paysages naturels que nous admirons ont été façonnés par lui. Ils se dégradent lorsqu'on ne les entretient pas ou qu'on ne les gère pas, comme les bois, forêts (1) et espaces dunaires. Certaines actions a priori naturelles et bénéfiques entreprises dans ce sens ont produit à terme des nuisances qu'on n'a pas su ou pu prévoir à l'époque.

(1) les forêts françaises sont toutes des forêts plantées.

La baie d'AUTHIE :

Prenons comme exemple la baie d'Authie. Comme les autres estuaires picards, celui de la baie d'Authie a une vocation naturelle à s'étendre en delta, alimenté à la fois par les sables charriés par les courants maritimes (et galets dans l'estuaire de la Somme) et les sédiments fins amenés par le fleuve. Seulement, au fil des siècles l'homme a cherché à gagner des territoires fertiles sur la mer en endiguant et drainant (**figure1**). Cette activité, exercée pour la zone maritime sur la rive sud de la baie en a fixé des polders successifs entraînant un colmatage progressif faisant reculer la rive nord au point d'atteindre un seuil critique ouvrant la mer vers le secteur des bas champs du nord Marquenterre, (**figure 2**) autrement plus conséquent et peuplé que les bas champs de Cayeux.

400m de dunes protectrices ont disparu au nord, en profondeur, en 50 ans. Le recul est actuellement quasi exponentiel, la dune a commencé à disparaître. Hormis le danger latent présenté par les tempêtes, il est clair que l'impact ira grandissant vers les zones basses urbaines et agricoles du nord (**figure 3**).

Les habitants de la rive nord ressentent une profonde injustice et de la colère quand les donneurs de leçons leur disent qu'il ne fallait pas construire à cet endroit. Qui le prévoyait ?

Qui pouvait le prévoir ?

Alors que fait – on ? Une recomposition spatiale au nord? Disons plutôt une composition car le nord n'est pas « responsable ». Comment ? Jusqu'où ? À quel prix ? Il y a forcément un moment où il faudra protéger. Autant le faire maintenant, cela coûtera moins cher à terme/

Une recomposition au sud ? il y a belle lurette que tout est comblé, l'impact serait insignifiant. On peut aussi dégager du sable au sud en le redéposant pour rediriger le courant et protéger la rive nord. Nous avons du sable en trop, ne peut on aussi l'exploiter ? Une exploitation en estran et non celle décriée des fonds marins.

Il faut enfin savoir que l'hypothèse d'un recul stratégique en cet endroit a été déconseillée par le bureau d'études car l'existence des courants violents ne s'y prête pas. Deux secteurs sont envisageables en fond de baie, aux impacts cependant très limités sur le désengorgement du fond de baie.

Les galets de Cayeux :

Dans le même registre les hommes y payent aujourd'hui les conséquences des activités situées en amont. Les galets proviennent depuis la nuit des temps de la destruction des falaises Hautes Normandes et Picardes. A la différence des sables, les galets on un transit beaucoup plus lent. Si on peut reprocher certaines extractions aux origines ancestrales effectuées dans le passé à Cayeux, le déficit a aussi et toujours pour origine, des barrages mis en place par l'homme pour exercer des activités, comme les digues de port (Dieppe, le Tréport...) ou celles, conséquentes, de la centrale de Penly. Il suffit d'examiner une photo aérienne de la centrale pour constater l'accumulation de galets au sud des digues.

Nous faisons en quelque sorte actuellement payer aux « victimes ». Ne pourrait-on aussi dans ce domaine faire participer les auteurs des nuisances ? Examiner par exemple la possibilité de relayer périodiquement, par des moyens terrestres, ce transit interrompu?

Les différences de situation et de traitement dans des secteurs a priori semblables :

La plage de Quend (située hors estuaire) présente un déficit en sable. On y a installé un système écoplage constitué par un drainage enfoui et un système d'évacuation des eaux permettant de garder sur l'estran un maximum de sable apporté par la houle. Il donne satisfaction.

La plage de Merlimont (située hors estuaire à 20km env. au nord de Quend) opte pour le même système et démonte les épis qui n'y présentent que des inconvénients

Entre les deux, la plage de Berck, protégée au sud par des épis efficaces, est en excédent permanent de sable qu'elle doit repousser vers la mer tous les ans. Une stratégie de fixation côté plage nord par des pieux, ganivelles et plantation d'oyats a permis d'y reengraisser l'estran et de « regonfler » le cordon dunaire en bordure.

A Dunkerque, on utilise le produit des dragages des passes pour reconstituer des plages. Comme la plage de la digue des alliés où l'on a apporté 1,3 millions de m³ en 2012, deux millions supplémentaires sont prévus pour cette année.

A Wissant, où la plage est aussi en déficit, on souhaiterait bénéficier du même processus, avec le produit des dragages de Calais ou de Dunkerque, mais ce qui se fait sans problème à Dunkerque, est bien plus difficile à obtenir à Wissant.

Agon Coutainville

Un courant dominant ouest est (la configuration du littoral en cet endroit) provoque une accumulation de sable dans la baie de la Sienne, obstruant progressivement la baie tout en créant aussi des soucis à la commune située sur l'autre rive ((Regneville sur mer), Le sable provient des plages (Agon Coutainville) situées à l'ouest, celles-ci subissant à terme un fort abaissement de l'estran avec mise à nu des soubassements des digues.

Un accord est intervenu entre les associations syndicales, le GIE et la DDTM pour un réensablement de la plage d'Agon par prélèvement à l'extrémité de la pointe et transfert via l'estran. L'opération va se dérouler au printemps. On pourrait pourquoi pas s'en inspirer pour Quend, situé à 5 km du poulie de l'Authie ?

Terminons en citant le PAPI imposé à la baie d'Authie. Le programme va de la Vallée de la Bresle à la pointe de Haut banc (rive nord de la baie d'AUTHIE) Comme secteur cohérent on fait mieux. Et l'estuaire voisin de la Canche ? C'est plutôt n'importe quoi.

Ces quelques exemples démontrent d'abord qu'il n'y a pas de règle générale dans l'évolution du trait de côte et qu'il faut analyser objectivement, finement, même dans des secteurs très proches, et gérer au cas par cas. Ils mettent en lumière aussi les différences de traitement administratifs et les niveaux d'investissement pouvant exister entre différents traits de côte dans le cadre de la défense contre la mer. Situation très mal vécue par les riverains, surtout quand, en plus, ils prennent connaissance les sommes pouvant être investies dans des développements touristiques comme le Site des Deux Caps ou le Mont Saint Michel où l'on a consacré des centaines de millions pour désensabler dans des endroits où il n'y a pas péril pour les personnes et les biens. *Une recomposition spatiale du DPM*, en quelque sorte, alors qu'on mégotte dans des secteurs sensibles où l'investissement nécessaire serait 20 à 30 fois moindre.

Pour que les gens adhèrent il faut que chacun soit placé sur un pied **d'égalité** tant sur le plan administratif que financier et qu'il ne se sente pas berné.

Daniel MOITEL

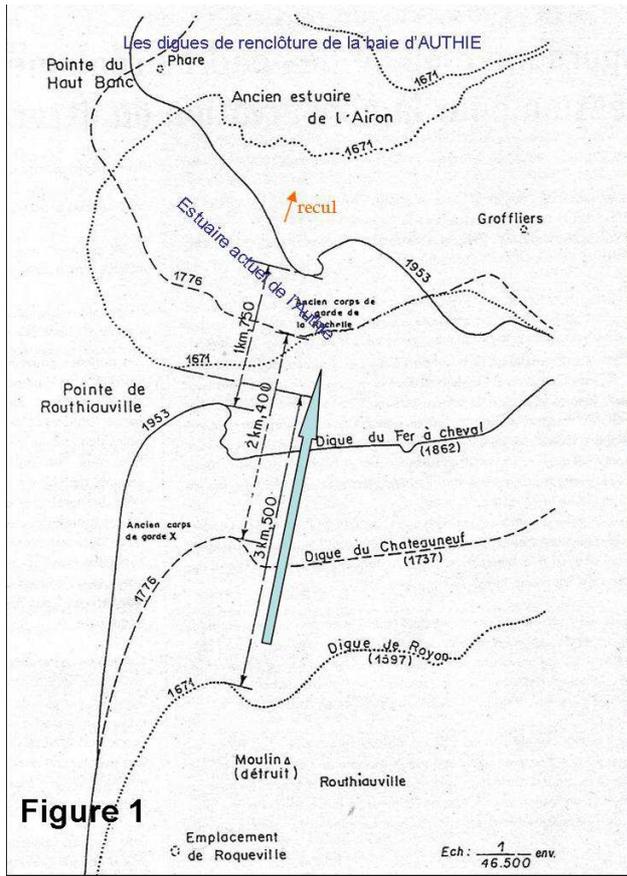


Figure 3

Les vrais enjeux à terme

